



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Non-respect des engagements de l'État autour du contrat d'engagement jeune

Question écrite n° 9766

Texte de la question

M. Jérôme Guedj appelle l'attention de M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur les le non-respect des engagements de l'État en ce qui concerne le contrat d'engagement jeune (CEJ), en particulier en matière d'accompagnement des jeunes participant à ce programme. Déployé depuis mars 2022 par les 900 agences locales de Pôle emploi et les 440 missions locales pour l'emploi, le CEJ est un dispositif d'accompagnement et d'insertion professionnelle à destination des jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (les NEET). Si le caractère récent de ce dispositif n'offre pas une assez grande prise de recul pour en évaluer son efficacité, l'on peut d'ores et déjà constater des failles dans sa mise en place, tout particulièrement en ce qui concerne l'accompagnement des jeunes bénéficiaires. En effet, si le CEJ prévoit en théorie 15 à 20h d'activités accompagnées et un entretien avec un conseiller de Pôle emploi ou d'une mission locale pour chaque bénéficiaire, en pratique 40 % des jeunes ayant signé un CEJ n'atteignent pas ce seuil et 20 % d'entre eux sont même en dessous de 5h d'activités accompagnées. L'entretien, lui, serait réalisé seulement une fois sur deux. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement compte bel et bien respecter ses engagements en ce qui concerne l'offre d'accompagnement des jeunes faisant partie du dispositif en veillant à ce qu'ils disposent effectivement du nombre d'heures d'activités accompagnées et d'entretiens personnalisés qui leur ont été promis initialement.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Guedj](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9766

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, plein emploi et insertion

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2023](#), page 6092

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)